

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 67 (1928)
Heft: 24

Artikel: La hotte du grand Louis
Autor: Mex, A.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-221887>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE
PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à
Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



AH! JE VOUS Y PRENDS!...

à Pierre Ozaire.

Je vous y prends, voisin Pierre,
De « guigner » ainsi sans façon,
Chez moi, par-dessus la barrière,
Et pour entendre une chanson!

Que voulez-vous que je vous chante?
Un air ancien, très langoureux
Quelque ritournelle savante,
Ou les échos du... pot-au-feu?

Je vais vous dire une complainte
Comme on les chantait autrefois
A la veillée, à mi-voix,
Quand la chandelle était éteinte...

Un jour, trois fameux apôtres
Que le paradis ennuya
Décidèrent d'être des nôtres
Et s'en revinrent ici-bas.

C'était Marc, le joyeux compère,
Avec des airs très sérieux
Jean, taquin et d'humeur légère,
Pierre, un brin gourmand et curieux!

Cette folâtre compagnie
Rencontre un jovial imprimeur.
Ils eurent l'idée de génie
De continuer le « Conteur ».

Fidèles à la mémoire
De celui qui les quitta
Ils écrivent des histoires
Aux divertissants appâts.

Depuis les voûtes nébuleuses
Ils ont vu, ces trois « redzipets »!
Qui sait quelles choses affreuses
Ils ont vu, ces trois « redzipets »!

Tremblez tous, devant leurs lunettes,
Sylvie, Marianne et Colas!
— Mais c'est le temps des avettes
Et leur dard nous vengera!

Nous garderons le sourire
Malgré leurs propos moqueurs,
Et nous saurons bien écrire
Quelques répons sans douceurs.

Et maintenant, fais bon voyage!
Sur ton esquif à trois rameurs
Vogue longtemps sans naufrage,
Tel est mon vœu, cher Conteur.

Sylvabelle.

A propos. — Un examinateur goguenard voulant embarrasser une jeune fille qui passe un examen :
— La Bible dit que l'homme fut créé avant la femme ; mais dans le monde bien élevé, l'étiquette veut qu'on donne la préférence aux dames : pourquoi donc le créateur a-t-il créé l'homme avant la femme ? Répondez !

— C'est tout simple, monsieur : avant de faire un chef-d'œuvre, on commence toujours par faire un brouillon

Fausse perruque, sans doute ! — Henri Monnier prétendait avoir entendu un jour un maire, remerciant ses collègues de lui avoir confié l'écharpe, s'exprimer en ces termes :

— Mes chers amis, jamais je n'oublierai l'honneur que vous avez fait à mes cheveux blancs, en les mettant à votre tête.



L'HERETADZO DE LA TANTA GRITTON

A tanta Gritton l'avâi quasu età tota sa vya ein nièze avoué son frère, avoué sa chère, avoué le valet dâi frère et lè felhie dâi chère, avoué très ti. L'etài, xo vâide prâo, onna mère Grabudzo. Quand pouâve ein djuvî de iena à sè parein, lâi allâve sein betâ dou pî dein on solâ.

Faut vo dere assebin que tot clli mondo sè fotâi pas mau de la tanta Gritton. Desant que l'etài meilliâ po on terâi que por onna trâbllia, que farâi battre duve dzahîre (chaire) de menistre, que l'avâi 'na leinga asse granta que l'etsîla âo gros tsè et rasseryâ quemet 'na faux qu'on vint d'eintsapliâ. Et la tanta Gritton po lè mourgâ l'âo desâi :

— Diabe la iena que vo z'arâi onne brequa de mon hèretâdzo, tiu frindzî que vo z'îte !

De ti sè nèvâo et nyice, clli que la fasâi lo mé à pèrî, l'etài lo Féli à Semjion, que fasâi on boccon lo monsu et que l'etài adî à l'annessî. Assebin, lo Féli l'a età tot ébayâ quand la tanta Gritton l'è morta, de reçâidre onna lettra dâo dzudzo que sè desâi que « Féli à Semjion reçâidra, ein souveni de sa tanta Gritton treinta botolhie de sa câva. » L'erdzèint, lo laissîve âi pouro et sa carrâie âo messelhî.

Féli que s'atteindâi à rein l'a lutsèyî de dzoûo. La tanta Gritton n'etài pas asse croûo que seimbliâve. Treinta botolhie que lâi baillîve ! L'è adî atant. N'è pas ti lè dzo qu'on trove treinta botolhie « dein on pas de bourrisquo », quemet dit lo revî. Brâva tanta Gritton ! Et li que lâi fasâi tant de poute farce tandu sa vya ! S'avâi su, tot parâi !

Féli l'è dan zu quèrî sè botolhie, dâi tote vilhie, dâi bon boutson avoué la capsula et la puffa à l'einto. Min d'etiquette, mâ devevâi ître dâo crâno, po cein que la tanta Gritton bevessâ pou mâ bon. Se bayâi, tot parâi de qui vegnoûbllio, cein vegnâi ?

Justamein l'avâi on vesin, l'apotiقيéro, monsu Fiouletta que l'etài on tot fin po cein que clliâo que l'ant recordâ lâi diant lè z'analyse. L'avâi on truc à li. Vo pregnâi quin vin que sâi : de l'Espece, dâo Gravau, dâo Man, dâo Mordze, dâo Penatset, dâo Cressî dâo dâo Dèzalâ, — ein mettâi onna couilleretta etàodâ on boccon su onno, cllière avoué onna blliossâie de pudra blliantse dedein âobin onna gottetta d'onn' espèce de venaigno. Fasâi couâire, guegnîve on boccon et vo desâi :

— L'è dâo Veledda avoué onna dzincclia de Mordze !

Et l'etài veré ! L'etài bin cein. Jamé s'etài zu trompâ. Féli pouâve pas mî que d'allâ vers li po que lâi diessè quin bon vin lâi avâi dein lè botolhie à la tanta Gritton. Lâi ein porte dan iena sein lâi dere ni cossè ni cein.

Lo leindèman Féli retorve vè Monsu Fiouletta po avâi la reponse. L'apotiقيéro l'etài via, mâ l'avâi laissî on mot de beliet po lâi dere que l'etài que clli bon bâire.

Féli l'âovre et lo liâi. L'apotiقيéro l'avâi marquâ dessus :

« En bonne santé ! Pas trace d'albumine ! »
Sacré tanta Gritton !

Marc à Louis.

NOS VIEILLES CLOCHES BIÈRE

ES trois cloches du temple de Bière ne sont pas très anciennes, puisqu'elles ne datent que du XVIII^e siècle.

Sur la petite cloche, on lit l'inscription suivante :

J'APPARTIENS A LA COMMUNE DE BIÈRE
REPRESENTÉE PAR M. J. DAJOVX, PRÉSIDENT
DU CONSEIL.

1764
A LIVREMONT MA FAIT.

Et sur la grosse cloche, celle que voici :

J'APPARTIEN A L'HONORABLE COMMUNE DE
BIÈRE
RENDEZ VOVS AVX SONS DE NOS VOIX
DANS LE TEMPLE DU ROY DES ROYS.

Puis viennent les noms des gouverneurs et des conseillers des deux communes composant la paroisse de Bière-Berolles. Pour Bière, on trouve les noms de famille suivants : Bellon, Brocard, Bugnoux, Burnier, Cloux, Dayoux, Degenève, Guibat, Mange, Moblan, Monthoux et Pittet ; et pour Berolles : Baudat, Besson et Monod.

Plus bas se lit la date de 1772 avec le nom du fondeur.

FAITE PAR A. LIVREMONT DE PONTARLIER.

La cloche moyenne a été fondue en 1740 par « Ph. Meuron, banderet de Saint Sulpy (Neuchâtel) et J. H. Meuron fils ».

Sur ses flancs se trouvent également les membres des autorités des deux communes de la paroisse, ainsi qu'un écusson chargé d'un sapin. A qui appartiennent ces armoiries ? S'agit-il d'un ancien blason de la commune de Bière ? Autant de questions auxquelles nous ne pouvons répondre, faute de renseignements précis. R. C.

Articles parus : Bogis, 12 mai 1928 ; Eclépens, 17 mars 1928 ; Les Clées, 28 janvier 1928 ; Montagny s. Yverdon, 3 décembre 1927 ; Montreux, 3 mars 1928 ; Morges, 31 mars 1928 ; Moudon, 21 et 28 avril 1928 ; Noville, 6 juin 1925 ; Peney, 2 juin 1928 ; Penthaiz, 5 novembre 1927 ; Renens, 14 avril 1923 ; St Prex, 4 février 1928 ; Valleyres-sous-Rances, 18 février 1923 ; Vallorbe, 2 septembre 1927 ; Vaulion, 15 octobre 1927 ; Villette, 25 mars 1924 et 4 décembre 1926 ; Vuittebois, 31 décembre 1922 ; Vuillierens, 7 avril 1928. — Nyon, 5 mai 1924.

LA HOTTE DU GRAND LOUIS

ÊTE éminemment sympathique et caractéristique que celle de notre ami Louis de Champriand, surnommé « le grand » tout court ! D'une taille bien au-dessus de la moyenne, que perpétuent, dans sa famille, les mystérieuses lois de l'anthropogénie, il fut un des plus grands dragons du temps des panaches et des bancals, de cette époque héroïque immortalisée par une célèbre boutade de feu le colonel Q. : « Éternel des armées, toi qui as donné un si grand sabre à mes dragons, pourquoi les as-tu privés de compréhension ? » Si la mauvaise humeur du vieil instructeur avait justifié, ce jour-là, cette invocation désespérée, empressons-nous de relever, à l'honneur de la cavalerie, que personne n'en a jamais rien cru et que la valeur des officiers supérieurs sortis de nos troupes montées a opposé dès lors un fréquent démenti à cette parole fameuse, qui n'avait rien de tragique ! Pas

plus, du reste, nos braves cavaliers ne se sentirent vexés lorsque certain capitaine de landsturm, venant de l'infanterie et chargé de faire monter à cheval un détachement, s'était écrié en désespoir de cause : « Dragons, ... doublez la bête ! »

Mais revenons au grand Louis.

Il a connu de près les chefs les plus illustres de nos anciennes milices, Herzog notamment, dont il fut cavalier d'ordonnance et estafette d'état-major.

Lorsqu'il accomplissait à Berne son école de recrues, Louis fonctionnait une fois en qualité d'ordonnance postale. C'est dire qu'il devait aller, à tous les courriers, à la poste civile y « toucher » les lettres et paquets adressés aux recrues. Comme il rentrait à la caserne, un gros paquet de lettres sous le bras et de nombreux colis ficelés ensemble qui retombaient en grappes sur sa poitrine et sur son dos, la ficelle se rompit et notre dragon eut la désagréable surprise de voir les paquets s'éparpiller autour de lui. Les passants s'arrêtaient pour le dévisager de leurs yeux cruellement ironiques, car Louis, il faut le dire, offrait un point de mire désopilant à la curiosité de la ville fédérale. Il penchait sa longue stature vers le pavé de la rue et étendait ses grands bras pour ramasser les colis épars dont il fit un tas. Puis, navré et perplexe, il leva les yeux... cherchant le secours !

Au même instant, passait un garçon livreur portant une hotte de boulanger évasée et profonde. C'est ici qu'il convient de parler, non pas de grand sabre, mais de « compréhension » !

Le grand Louis comprit aussitôt le parti qu'il pouvait tirer de cette hotte providentielle. Il héla le porteur et lui demanda incontinent de lui vendre l'objet de son désir. L'autre fit d'abord quelques objections, mais alléché par le prix offert, — cent sous, une somme à cette époque-là, — il finit par acquiescer et remit au dragon ce cacolet d'un nouveau genre où furent empilés lettres et paquets.

C'est ainsi que le brave Louis s'achemina, entre deux haies de curieux, du côté de la caserne, où il fit bientôt une entrée sensationnelle.

Le commandant d'école qui l'avait vu rentrer, — en un clin d'œil tous les officiers avaient été aux fenêtres, — le fit mener à son bureau afin de connaître les raisons de ce qu'il appelait une mascarade. Ayant ouï les explications de l'ordonnance, il partit d'un bon rire paternel et félicita le dragon vaudois pour son esprit d'initiative.

Puis, saisissant le timbre de l'état-major, il l'appliqua sur le fond de la hotte qu'il avait renversée et qui devenait ainsi propriété de l'armée.

— Tenez vos cent sous, fit-il au soldat en lui remettant un écu, et... rompez !

Le lendemain, un ordre du jour affectait la hotte du grand Louis au service postal de la caserne de Berne.

A. Mex.

La Patrie Suisse. — C'est encore un numéro fort réussi que vient de publier la « Patrie Suisse » (943, du 6 juin). Voici d'abord les portraits et la biographie du doyen d'âge, M. Emile Matthey, et du nouveau président, M. Casimir Gieci. du Grand Conseil neuchâtelois : l'écrivain Louis Dumur et le médaillier Hans Frei; voici les aviateurs Costes et Le Brix, à Genève, l'évocation de vieilles coutumes de Savie, toute une série de superbes reproductions d'œuvres de Hans Frei, à commencer par la médaille commémorative de son 60e anniversaire, puis la curieuse église de Res-sudens près Payerne, et ses fresques. La page étrangère nous montre Umberto Nobile et le Memorial Day à Paris. Au total, une trentaine de très belles illustrations.

S. I.

A PROPOS DU POLE NORD

Il paraît qu'il y a un rude bout, pour y aller, à ce Pôle; et des pouettes routes, par dessus le marché ! En bateau, ça ne va pas; en traineau, ça secoue trop; en auto, on reste enramblé; en avion ou en ballon, on se perd dans les brouillards du Rhône ! Et, pourtant, il y a un tas de lulus, tous plus enragés les uns que les autres, pour y planter le drapeau de leur pays et en faire la conquête; qu'ils se veillent seulement de ne pas y rencontrer des Allemands, qui te leur fichent une reboudée, il y en a partout !

Vous allez voir, pour finir, si les Italiens, les

Américains, les Norvégiens, bref tous ceux dont quelque compatriote a risqué d'y aller, ne se battent pas pour savoir à qui appartient ce tonnerre de Pôle ! Que du dibale peuvent-ils bien aller bourgatter par là-bas ? Il n'y viendrait pas seulement des cenèves ou des taconnets ! Qu'en auront-ils de plus, quand ils auront attrapé des engelures et des orbets par là-bas ? Au lieu d'aller le découvrir, ils feraient bien mieux de le recouvrir, leur bougre de Pôle, qui nous amène toutes sortes de rebuses !

La belle affaire d'aller là-bas ! On irait bien nous, avec Marc à Louis et Jean des Sapins; mais il n'y a pas seulement une pinte pour boire un demi en arrivant, alors rave !

L'autre soir, on causait avec Marie, et on se demandait comment tous ces gaillards faisaient pour ne pas geler de froid ?

— Oh, bien sûr qu'ils ont pris chacun une bonne cruche dans leur ballon et mis un bon broussetout, des bonnes socques, des mitaines et un bonnet à poils ! m'a dit la Marie !

Moi, je vous dis qu'ils vont se casser la figure par dessus ces glaciers ! Les Italiens, ça n'a pas l'habitude de ça; ils n'ont point de glaciers par chez eux, ça fondrait trop vite ! Pour sûr qu'ils cherchent un emplacement pour y mettre le Vésuve qui devient trop chaud. Ça sera une rude affaire de le déménager. Ils auraient au moins dû prendre un guide de sorte, par Zermatte ou Inteltaque ! Enfin, qu'ils s'arrangent, après tout; comme disait le syndic, l'autre jour :

— Moi, je m'en fiche, c'est pas moi qui paye !

Mais, tout également, c'est des rudes taborniauds de s'être embriés par là-bas, sans seulement savoir les chemins ! Et puis, vous verrez que ça va encore amener une guerre, c'est moi qui vous le dit; à moins que la Société des Nations de Genève, ne décide de faire de ce Pôle un canton suisse, pour mettre tout le monde d'accord. On y pourrait faire une colonie, pour y envoyer ceux qui s'échauffent trop aux votations ! Croyez-vous que ça te les rafraîchirait au tout fin et que ça te leur passerait l'envie de faire des bedoueries ? ! Ce serait bien le seul et le meilleur parti qu'on pourrait tirer de ce sacré Pôle !

Pierre Ozare.

UN CONTE

Le Français, né malin, forma le vaudevilliste, écrivait Boileau. Malgré sa courtoisie habituelle, le Français a créé aussi tel conte populaire d'une cruelle impertinence envers les dames : la satire du moyen-âge les a souvent déçirées, et je sais un récit court et cinglant que nous n'oserions plus inventer. Emile Chasles nous l'a narré jadis parmi tant d'autres. Peut-être est-il bon de le remettre en mémoire : on en déduira que la femme moderne a gagné en vertu grâce à la maturité qu'apportent les siècles, et que l'homme d'aujourd'hui est moins sincère que les conteurs du passé. Le conte ressemble à la fable : sous une forme plaisante et fort simple, il contient souvent les paroles de la révélation. Voyons le nôtre.

« Quand Adam et Eve furent chassés du paradis, Dieu eut pitié de leur malheur; il leur donna une baguette magique avec laquelle ils frapperaient la mer quand ils auraient besoin de quelque chose.

Adam, un jour, prit la baguette et frappa la mer. Eve regardait, et elle vit sortir de l'eau une brebis.

— Madame, prenez cette brebis, dit Adam; ayez-en soin. Elle vous donnera du lait et du fromage, et ce sera une compagne.

Eve, jalouse, se mit à désirer une autre bête, pour que la compagnie fût encore plus belle. Elle saisit la baguette et frappe violemment la mer. Un loup en sort, qui prend la brebis, et qui s'enfuit à grande allure droit vers le bois, où il disparaît.

Eve, qui voit sa brebis perdue, se met à pleurer et à crier en se désolant. Adam reprend la baguette et frappe la mer. Un chien en sort, qui court sur le loup pour reprendre la brebis, et le loup, forcé de lâcher sa proie, rentre au bois en

grondant, quitte à prendre sa revanche le lendemain.

Adam est très joyeux d'avoir son chien et d'avoir sa brebis. Il frappe encore, et toutes les fois qu'il frappe, il fait naître des animaux qui demeurent auprès de lui et s'approprient aussitôt. Eve, de plus en plus jalouse, frappe encore et en fait naître de tout différents : ce sont des ours, des lions, des tigres, qu'elle essaye en vain de retenir. A peine sortis de la mer, ils fuyaient au bois.

Enfin, elle frappa une dernière fois. Alors elle ne fit pas naître un animal simplement féroce; elle fit apparaître celui qui joint la ruse à la laideur : cet animal au poil fauve, à l'œil sauvage, à la démarche hypocrite... c'était maître Renard.

Ainsi contait Chasles, d'après le peuple. Il contait sobrement : Voltaire l'aurait goûté. A. V.



UNE ABBAYE

LES JEUX de Bramafan vont célébrer une abbaye; elle a cette particularité qu'elle ne dure qu'un jour, un dimanche naturellement; de plus le banquier officiel a été supprimé, ces braves gens préfèrent le pot-feu familial, la daube bien mijotée au jus singe de la cantine, et ils ont raison.

Depuis trois semaines, les jeunes filles, sous la direction de la régente, occupent leurs loisirs à confectionner des fleurs en papier — rose, bleu, jaune — qu'elles insinuent ensuite dans des guirlandes de mousse. Ce sont les gosses de la grande école qui ont récolté la mousse, tandis que les membres de la jeunesse coupaient du dais.

On a posé hier le pont de danse; on l'a essayé. Le pourtour est orné; les lanternes sont suspendues, les guirlandes se balancent agréablement dessus des têtes, et le régent a composé et écrit de gros caractères, sur un carton blanc, ce quatrain de circonstance :

Salut ! amis venus de loin
Pour assister à notre fête.
Croyez que nous prendrons grand soin
De la rendre pour vous parfaite.

C'est plus cordial que poétique, mais bast, personne n'y cherchera la petite bête. Le cœur y est ça suffit.

Ainsi tout est prêt. Les filles ont repassé leurs robes de mousseline et leurs ceintures de soie, les garçons sont « pi prau ben retapà ». La fanfare de... n'a pas fait faux-bond. Ça marche. Le temps est superbe, c'est un vrai jour d'abbaye.

Et ce matin, dès l'aube, la dite fanfare a sonné la diane devant l'école, devant la maison du syndic, devant celle du président de l'abbaye, et devant la place de l'église. On parlait bien de contourner le temple et d'aller donner l'aubade à M. le ministre, mais il est tant gringue ces temps et puis Mme la ministre n'est pas tous les jours com mode; on s'est abstenu. Ce fut sans doute plus sage.

A six heures les tireurs se sont réunis devant la maison de commune où ils ont pris le drapeau puis fanfare en tête et précédés des cibarres, cortège a « paradé » dans le village, précédé par le flanqué et suivi de tous les gamins de la commune, depuis ceux qui se mouchent à peine jusqu'à ceux qui vont à la cure. Après ça, arrivée à l'église et commencement des feux.

— Pra ! pra ! pra ! pra ! pra !...

On a tiré jusqu'à midi sans désespérer. C'est à-dire, entendons-nous. On a interrompu pendant le culte de 9 à 10¹/₂ heures. D'aucuns sont allés à l'église, d'autres — je crois même que les mécréants étaient en majorité — sont entrés à la pinte pour y manger des omelettes et « écaras ».